

CTM EBENISTE DOSSIER 39397
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
CMA FRANCE

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n°1 : Participer aux opérations de conception technique et graphique de tout ou partie d'un meuble simple d'ébénisterie			
A.1.1 Analyse d'un style de mobilier : <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaît un meuble de style et le situe dans son contexte historique - Relève les informations pertinentes dans l'environnement du produit - Identification des caractéristiques du produit 	C1.1 Analyser un style de mobilier en relevant les informations pertinentes de l'environnement et en identifiant les caractéristiques de l'ouvrage, ceci afin de réaliser un croquis à main levée et proposer une esthétique sur un ouvrage simple.	ME1.1 Epreuve de connaissance des styles et de dessin d'art : <i>Le candidat répond à une série de questions sur la connaissance des styles de mobilier puis réalise graphiquement une pièce</i>	Lors de l'épreuve de connaissance des style et de dessin d'art le candidat est évalué sur : Ses connaissances sur le style sont correctes (dates, éléments de décoration, nommer le style, nommer les meubles).

CTM Ebéniste NUMERO DOSSIER 39297 - RNCP
 CMA FRANCE
 Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'une esthétique sur un ouvrage simple - Réalisation d'un croquis à main levée et/ou une perspective illustrant le meuble 		<i>meublière seule (de style ou contemporaine) ou intégrée, en perspective, dans un environnement.</i>	<p>Le style, les volumes, les proportions du meuble dessiné sont correctes.</p> <p>Soin dans la réalisation du dessin.</p> <p>L'esthétique proposée par le dessin est en conformité avec la demande et en adéquation avec le thème demandé.</p>
<p>A1.2 – Réalisation d'un dessin technique sur la conception de l'ouvrage de façon traditionnelle / par DAO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation à la main d'un dessin technique et/ou via un logiciel de DAO sur la conception de tout ou partie de l'ouvrage dans le respect des règles de normalisation - Respect des règles de normalisation (représentation des matériaux, codes couleur, épaisseurs, écritures techniques, formats des papiers, etc.) - Choix de la proportion des assemblages du meuble - Réalisation de la cotation de l'ouvrage à fabriquer 	<p>C1.2 – Dessiner techniquement la conception de l'ouvrage de façon traditionnelle et/ou par DAO en respectant les règles de normalisation en choisissant la proportion des assemblages du meuble, en réalisant la cotation de l'ouvrage afin de mettre en page le dessin technique.</p>	<p><u>ME1.2 Dessin technique :</u></p> <p><i>Le candidat réalise le dessin technique de fabrication d'une pièce de mobilier (de style ou contemporaine) en suivant la normalisation en vigueur.</i></p>	<p><u>Lors de la réalisation du dessin technique le candidat est évalué sur :</u></p> <p>Propreté du dessin, qualité des traits.</p> <p>Les normes du dessin technique sont respectées (hiérarchisation des traits, position des coupes, couleurs normalisées ...).</p> <p>Les solutions techniques retenues sont pertinentes.</p> <p>La cotation est juste.</p>

- Mise en page du dessin technique (organisation et espacement des vues, etc.)			
<p>Pour obtenir la certification CTM Ebéniste (niveau 3) le candidat doit acquérir les 3 blocs de compétences. Il doit valider les modalités d'évaluation inhérentes à chacun de ces blocs de compétences : le Dessin technique, l'épreuve de connaissances des styles et de dessin d'art, (BC01), la Pratique professionnelle, le Dossier professionnel (écrit) (BC02) et les Études de cas (BC03).</p> <p>Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante :</p> <p>L'épreuve de technologie : épreuve écrite où le candidat répond à une série de questions (matériau, technique, sécurité ...)</p>			

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n°2 : Assurer la fabrication, le montage et la finition d'un ouvrage simple d'ébénisterie			
A2.1 – Interprétation d'un plan papier et/ou numérique : - Description et explication au sujet d'un meuble, ses caractéristiques, son volume à partir d'un plan technique (papier ou numérique)	C2.1 – Décoder et interpréter un plan papier et/ou numérique en vue de la fabrication d'un ouvrage d'ébénisterie complet en localisant des vues et des sections sur un plan afin de bien identifier les assemblages, les profilages, les matériaux et les spécificités de l'ouvrage sur un plan existant.	<u>ME2.1 Epreuve de pratique professionnelle :</u> <i>Le candidat doit réaliser un ouvrage simple d'ébénisterie « prêt à vernir ».</i>	<u>Lors de l'épreuve de pratique professionnelle technique le candidat est évalué sur :</u> Le plan est correctement interprété, les caractéristiques du meuble à fabriquer sont traduites fidèlement

CTM Ebéniste NUMERO DOSSIER 39297 - RNCP
CMA FRANCE
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Localisation des vues et des sections sur un plan - Identification des assemblages, des profilages, des matériaux et des spécificités de l'ouvrage sur un plan existant 		<p><i>Le jury interrogera le candidat en cours et en fin d'épreuve afin que celui-ci justifie les choix techniques qu'il a effectués.</i></p>	<p>techniquement et esthétiquement.</p> <p>Les informations relevées sont correctement transcrites.</p> <p>L'interprétation du plan a permis la bonne réalisation de la pièce.</p>
<p>A2.2 –Analyse des fiches matière et débit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répertoire les bois et dérivés à utiliser pour chaque ouvrage dans la fiche de débit - Prise en compte des contraintes de la fabrication - Proposition des matériaux et de la quincaillerie nécessaires pour réaliser l'ouvrage (fiche de quincaillerie) 	<p>C2.2 – Vérifier la conformité de la fiche matière et de la fiche de débit au regard du plan de la pièce à réaliser, dans le respect de la conformité du cahier des charges, en répertoriant les bois et dérivés pour chacun des ouvrages, et en proposant si besoin les matériaux et la quincaillerie nécessaires pour chacune des réalisations.</p>	<p><u>ME2.1 Epreuve de pratique professionnelle :</u></p> <p><i>Le candidat doit réaliser un ouvrage simple d'ébénisterie « prêt à vernir ».</i></p> <p><i>Le jury interrogera le candidat en cours et en fin d'épreuve afin que celui-ci justifie les choix techniques qu'il a effectués.</i></p>	<p><u>Lors de l'épreuve de pratique professionnelle le candidat est évalué sur :</u></p> <p>La liste des pièces à débiter est exhaustive.</p> <p>Les dimensions de chaque pièce avec les surcotes avant débit sont justes.</p> <p>La quincaillerie nécessaire présente dans la liste est exhaustive quantitativement et stylistiquement.</p>
<p>A2.3 – Prévision et sélection des moyens nécessaires à la fabrication d'ouvrages d'ébénisterie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des tâches sur les différents postes de fabrication (ordre et outillage) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité 	<p>C2.3 – Prévoir et sélectionner les moyens nécessaires à la fabrication d'ouvrages d'ébénisterie en participant à l'organisation des tâches sur les différents postes de fabrication, en sélectionnant dans le stock le bois et/ou les matériaux dérivés dans le but de choisir une matière première éco-responsable et de rationaliser son utilisation.</p>	<p><u>ME2.2 Dossier professionnel :</u></p> <p>A l'écrit et à l'oral :</p> <p><i>Le candidat rédige un dossier présentant son entreprise d'accueil. Il détaille les tâches qui lui sont confiées et décrit deux</i></p>	<p><u>Le dossier professionnel décrit les tâches réalisées dans l'entreprise d'accueil :</u></p> <p>L'enchaînement des tâches décrit est rationnel et efficace.</p> <p>Le choix des outils est pertinent.</p>

CTM Ebéniste NUMERO DOSSIER 39297 - RNCP
CMA FRANCE
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Exécution des différents types d'assemblage des pièces entre elles (tenons, mortaises ...) - Réalisation des gabarits d'usinage - Usinage des moulures, rainures, feuillures ... - Réalisation des décors du placage (frisage et incrustation) - Racler, poncer, ajuster et monter le meuble - Fabrication, ajustage et ferrage des parties mobiles (poignées, serrures, charnières ...) 			<p>Les cotes d'usinage sont respectées.</p> <p>La réalisation de l'usinage et des découpes est faite avec précision et propreté.</p> <p>Les dimensions et le plan sont respectés.</p> <p>Les assemblages sont réalisés avec propreté et efficacité.</p> <p>Précision et esthétique des placages.</p> <p>Les parties mobiles (ex : tiroirs) réalisées fonctionnent bien.</p> <p>Netteté de la finition « en blanc ».</p> <p>Esthétique et aspect général de l'ouvrage : le produit est conforme à la demande initiale.</p>
<p>A2.5 – Participation à la mise en application des différents produits de finition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix du matériel pour les opérations de finition (choix des vernis en fonction du type de meuble ...) 	<p>C2.5 – Participer à la mise en application des différents produits de finition sur les surfaces des ouvrages d'ébénisterie (mettre en teinte, vernir, patiner) en prenant en compte les mesures de sécurité liées à l'utilisation de ces produits afin de rendre l'ouvrage esthétique et de le protéger contre les agressions externes.</p>	<p><u>ME2.2 Dossier professionnel</u></p> <p>A l'écrit et à l'oral :</p> <p><i>Le candidat décrit ici, une opération d'application de produits de finition qu'il a pu réaliser ou observer dans son entreprise d'accueil.</i></p>	<p>Les objectifs des opérations de finition sont décrits :</p> <p>Esthétique (visuel pour agrémenter les couleurs, tactile par un contact agréable lisse, olfactif par une odeur agréable du meuble)</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'opération de préparation du support (ponçage, brossage ...) - Opération d'embellissement et protection (teinte, patine, vernis ...) - Utilisation de produits éco-labellisés - Prise en compte des mesures de sécurité lors de l'utilisation des produits de finition (port des E.P.I, casque, masque, vêtements, gant) 			<p>Protection des surfaces (tâches, usure ...)</p> <p>Faciliter l'entretien</p> <p>Les opérations observées et/ou réalisées sont correctement décrites.</p> <p>Enumère les produits éco-labellisés utilisés et le cycle de recyclage des déchets.</p> <p>Enumère les EPI et les obligations en termes de sécurité.</p>
<p>A2.6 – Entretien du poste de travail, des locaux, des équipements et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien de l'atelier en suivant le plan de nettoyage des locaux élaboré par sa hiérarchie - Participation à la gestion, au stockage et au recyclage des déchets de production (sciures de bois, déchets de vernis, chutes de bois ...) - Entretien de l'outillage en identifiant un outil à changer ou à destiner à être affuter - Transmission des informations à son chef d'entreprise ou chef d'atelier des 	<p>C2.6 – Nettoyer après chaque production son poste de travail, les locaux et entretenir les équipements et matériels, en assurant le recyclage des déchets de production sans omettre de transmettre les informations sur des dysfonctionnements constatés sur les machines afin d'assurer le respect des normes d'hygiène, de sécurité et environnementales.</p>	<p><u>ME2.2 Dossier professionnel</u></p> <p>A l'écrit et à l'oral :</p> <p><i>Le candidat décrit ici, les opérations d'entretien de son poste de travail, des locaux, des équipements et matériels qu'il a pu réaliser ou observer dans son entreprise d'accueil.</i></p>	<p>Le plan de nettoyage de l'atelier est respecté.</p> <p>Les sciures de bois et les rebuts sont triés et évacués selon les règles.</p> <p>Conformité et efficacité de l'affutage, de l'entretien des outils et des machines.</p> <p>Efficiences des contrôles permettant des interventions techniques sans immobilisation des machines.</p>

dysfonctionnements constatés sur les machines			
<p>Pour obtenir la certification CTM Ebéniste (niveau 3) le candidat doit acquérir les 3 blocs de compétences. Il doit valider les modalités d'évaluation inhérentes à chacun de ces blocs de compétences : le Dessin technique, l'épreuve de connaissances des styles et de dessin d'art, (BC01), la Pratique professionnelle, le Dossier professionnel (écrit) (BC02) et les Etudes de cas (BC03).</p> <p>Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante :</p> <p>L'épreuve de technologie : épreuve écrite où le candidat répond à une série de questions (matériau, technique, sécurité ...)</p>			

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 3 : Participer aux opérations d'organisation courantes de l'atelier d'ébénisterie			
A3.1 – Participation à l'organisation des stocks de bois, matériaux et consommables : - Réception, contrôle des marchandises au regard du bon de livraison	C3.1 - Participer à l'organisation et à la gestion des stocks de bois, matériaux et consommables en assurant la réception et le contrôle des marchandises en fonction du bon de livraison, en stockant le bois, les produits, la quincaillerie dans le respect des consignes du chef d'entreprise et en tenant à jour le suivi des stocks afin d'alerter sa hiérarchie en cas de manque à prévoir.		<u>Lors de l'épreuve d'étude de cas le candidat est évalué sur :</u> Les contrôles qualitatifs et quantitatifs des marchandises décrits permettent une efficacité dans l'organisation.

CTM Ebéniste NUMERO DOSSIER 39297 - RNCP
CMA FRANCE
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>- Stockage des bois, produits de finition, quincaillerie en respectant les consignes définies par le chef d'entreprise</p> <p>- Lors de ses activités de fabrication, tenir à jour les éléments de suivi des stocks et alerter sa hiérarchie en cas de manque à prévoir</p>		<p>ME3 Etude de cas :</p> <p>A partir d'un dossier comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation d'une entreprise d'ébénisterie - d'un projet de commande de meubles ou d'une fabrication en cours 	<p>Les conditions de stockage proposées sont efficaces.</p> <p>Les informations obligatoires à compléter dans les documents de suivi des stocks sont correctement indiquées/décrites.</p> <p>L'impact environnemental est pris en compte dans la sélection des ressources (ex : Une matière première locale (frêne, chêne, noyer, érable, merisier, hêtre, robinier, poirier, épicéa, mélèze ...) ou des produits éco-labelisés sont proposés).</p>
<p>A3.2 – Evaluation de son temps de travail nécessaire à la réalisation de ses tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rend compte à sa hiérarchie du temps passé sur l'ouvrage et du temps restant - Analyse de son efficacité selon la tâche confiée - Implication dans sa formation et dans la vie de l'entreprise - Participation à l'aménagement de l'atelier et des postes de travail 	<p>C3.2 – Evaluer le temps de travail nécessaire à la réalisation de ses tâches en analysant son efficacité, en s'impliquant dans l'entreprise et l'aménagement de l'atelier dans le respect des mesures de sécurité liées aux risques professionnels sur son poste de travail.</p>	<p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et décoder les données et informations fournies - Effectuer des choix technologiques éclairés au regard de l'ébénisterie décrite - Répondre aux questions qui lui sont posées dans les domaines <ul style="list-style-type: none"> • « Communication » • « Relation commerciale » • « Gestion de base » • « Organisation du travail » 	<p>L'évaluation du temps nécessaire à la réalisation d'une fabrication est juste.</p> <p>Les différents risques professionnels liés à son poste de travail sont énumérés : outils dangereux, risques chimiques et allergiques, troubles respiratoires, troubles musculosquelettiques ...</p> <p>Les propositions d'aménagement sur un poste donné sont pertinentes (implantation judicieuse des</p>

CTM Ebéniste NUMERO DOSSIER 39297 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>- Respect des mesures de sécurité liées aux risques professionnels sur son poste de travail</p>		<ul style="list-style-type: none"> « Langue Vivante Etrangère (Anglais) » (à l'oral) 	<p>machines, éclairage, séparation des différentes zones de travail, bruit des machines ...)</p>
<p>A3.3 – Communication professionnelle avec sa hiérarchie lors des étapes de fabrication en :</p> <p>- Transmission d'informations auprès du chef d'équipe ou du chef d'atelier</p> <p>- Alerte en cas de difficulté avec une machine, solliciter un conseil en cas de doute</p> <p>- Faire contrôler en cours de réalisation, si nécessaire, les cotes, les calculs ...</p> <p>- Signalement à sa hiérarchie de toute défaillance, bris, perte de matériels ou d'outillages, des défauts du bois</p> <p>- Intégration au sein de l'équipe de l'entreprise</p>	<p>C3.3 - Communiquer avec sa hiérarchie en cours et en fin de fabrication au sujet d'un meuble d'ébénisterie, en informant son chef d'équipe ou d'atelier sur l'avancée des travaux, en alertant ou en sollicitant de l'aide en cas de difficulté, en demandant régulièrement un contrôle de sa réalisation et en signalant toute défaillance, bris, perte de matériels ou d'outillages, des défauts du bois.</p>		<p>L'organisation du travail proposée permet de tenir les délais de fabrication.</p> <p>Le recours aux conseils permet d'éviter les erreurs d'usinage, de montage.</p> <p>Le rapport est complet et opportun.</p> <p>Les formulations employées dans les échanges avec la hiérarchie, les collègues sont claires.</p> <p>La communication en anglais sur la présentation de son entreprise, de ses tâches est exprimée de façon claire et structurée.</p>
<p>A3.4 Communication personnelle avec sa hiérarchie ou service dédiée (ex : ressources humaines) :</p> <p>- Prise d'informations sur les droits et dates de congés</p>	<p>C3.4 – Communiquer avec sa hiérarchie ou le service dédiée en prenant des informations sur ses droits et en indiquant ses dates de congés, en échangeant sur la législation inhérente au travail, sur un handicap éventuel et sur le respect des règles de l'entreprise et du code du travail.</p>		<p>Les fondamentaux de la législation du travail sont retranscrits.</p> <p>Les principaux types de contrats de travail et statuts sont cités et différenciés.</p>

CTM Ebéniste NUMERO DOSSIER 39297 - RNCP
CMA FRANCE
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Échanges sur les types de contrats (apprentissage, CDD, CDI ...) et statuts (statut d'apprenti, de salarié de l'entreprise ...) - Législation sur les accidents de travail, les maladies, le handicap (obligation de l'entreprise, adaptation du poste en cas de handicap ...) - Respect des règles de l'entreprise dans le respect du code du travail 			<p>Les mesures d'aménagement de la vie au travail d'un travailleur handicapé sont connues (temps de travail, aménagement du poste de travail, formation adaptée ...)</p>
<p>Pour obtenir la certification CTM Ebéniste (niveau 3) le candidat doit acquérir les 3 blocs de compétences. Il doit valider les modalités d'évaluation inhérentes à chacun de ces blocs de compétences : le Dessin technique, l'épreuve de connaissances des styles et de dessin d'art, (BC01), la Pratique professionnelle, le Dossier professionnel (écrit) (BC02) et les Etudes de cas (BC03).</p> <p>Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante :</p> <p>L'épreuve de technologie : épreuve écrite où le candidat répond à une série de questions (matériau, technique, sécurité ...)</p>			